

INSCRIPTIONS

Dans le contexte de la crise sanitaire, des inscriptions sur rendez-vous pourront avoir lieu pour les personnes n'ayant pas accès à Internet. Il est recommandé de vous inscrire via notre plateforme en ligne "Go Asso" <https://fresnes.goasso.org/contact>

PÉRIODE D'INSCRIPTION :

Inscriptions en ligne à partir **15 juin 2021**.
Inscriptions sur rendez-vous du **15 juin 2021** au **8 juillet 2021**.
Les inscriptions sont possibles toute l'année en fonction des places disponibles.

PÉRIODE D'ACTIVITÉ :

du **6 septembre 2020** au **2 juillet 2022**, avec interruption lors des vacances scolaires. Durant ces périodes, des activités spécifiques sont proposées (stages cirque, mosaïque, poterie...) Consulter les affiches apposées à cet effet.

La MJC se réserve le droit de fermer un cours si le nombre d'inscrits est insuffisant.

ACCUEIL DU PUBLIC LE 4 SEPTEMBRE

De 10h00 à 18h00 Forum des Associations, Parc André Villette

HORAIRE HABITUEL ACCUEIL DU PUBLIC

(sauf si dispositif crise sanitaire)

Mardi		15h30 - 18h30
Mercredi	9h30 - 12h30	14h00 - 18h30
Judi		15h30 - 18h30
Vendredi		15h30 - 18h30
Samedi	9h30 - 12h30	14h00 - 17h00

Le secrétariat reste fermé pendant les vacances scolaires

TARIFICATION DES ACTIVITÉS

ADHÉSIONS

16,00 € pour les Fresnois (présentation **obligatoire** d'un justificatif de domicile)

24,00 € pour les personnes extérieures.

Adhèrent pratiquant une activité.

L'adhésion est obligatoire pour pratiquer une activité. C'est votre assurance.

Adhèrent simple.

Les personnes ne pratiquant pas d'activité peuvent, toutefois, souscrire une adhésion simple.

Dans les deux cas la carte d'adhérent donne droit, sur présentation, au tarif réduit pour le cinéma et les spectacles.

MODE DE RÉGLEMENT :

- en Carte Bleue (à partir de 5 €).
 - en 1 chèque ou, pour facilité de paiement, en 2, 3 ou 4 chèques (suivant les périodes) **sous 48h**.
- Pour les inscriptions en ligne, dépôt des chèques sous enveloppe (avec nom, prénom, activités et justificatifs de réduction) dans la boîte aux lettres de la MJC.
- en chèque ANCV ou Coupon sport ANCV

Responsabilité parentale

La MJC prend en charge vos enfants pendant les heures de cours. Nous demandons aux parents de bien vouloir les accompagner jusqu'à l'entrée des salles et les attendre à la sortie. Les mineurs participant aux activités demeurent sous la responsabilité de leurs parents hors activités.

Certificat médical

La pratique d'activités physiques et sportives peut comporter des risques. Le certificat médical n'est pas obligatoire pour les activités sans licence fédérale et hors compétition. Cependant, nous vous invitons à vérifier auprès de votre médecin traitant votre capacité à suivre les activités physiques et sportives auxquelles vous vous inscrivez.

Perte ou vol

L'association n'est en aucun cas responsable en cas de perte ou de vol dans ses locaux. Nous conservons à l'accueil les objets trouvés.

COTISATIONS ANNUELLES

La cotisation est un forfait annuel et ne peut EN AUCUN CAS être remboursée.

APPLICATIONS DES TARIFS :

2 tarifs forfaitaires à l'année : Fresnois et Hors commune.

Pour les fresnois, **justificatif de domicile**, de moins de 3 mois, lors de l'inscription : quittance EDF, GDF, téléphone... (document **obligatoire** et récent).

Réduction de 13% pour les tarifs réduits sur présentation de justificatif (document récent de moins de 3 mois) pour :

- les familles nombreuses
- les étudiants
- les demandeurs d'emploi.
- la 2^{ème} personne du même foyer fiscal pratiquant une ou plusieurs activités* (première activité plein tarif, réduction de 13% sur la seconde).
- la deuxième activité de la personne pratiquant plusieurs cours, ou deux cours de la même activité* (première activité plein tarif, réduction de 13% sur la seconde)
- allocation AAH
- bénéficiaire du RSA

* cette réduction ne s'applique pas pour les activités : Marche Nordique, Randonnée

Des aides peuvent être attribuées : Comité d'entreprise, CAF,...

Tarifs	Fresnes	Hors Commune
A	106,00	141,00
B	135,00	178,00
C	162,00	214,00
D	187,00	246,00
E	228,00	301,00
F	168,00	223,00
G	206,00	272,00
H	247,00	327,00
I	316,00	417,00
J	392,00	518,00
K	470,00	622,00
L (1)	4,50	4,50
M (2)	54,00	54,00

(1) Ticket randonnée

(2) Carte 6 marches nordique puis ticket à 9€

Dans le cadre de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19, si la fermeture administrative est reconduite à la rentrée de septembre 2020, la MJC remboursera les cotisations aux activités au prorata des cours qui n'auront lieu sous aucune forme, lors de la reprise normale des activités.

MJC LOUISE MICHEL FRESNES DISPONIBLE SUR LES RÉSEAUX



A SAVOIR

SAISON

21 22

mJC

LOUISE MICHEL

ACTIVITÉS POUR TOUS

2, avenue du parc des sports 94260 Fresnes

Contact: 01 46 68 71 62



